



## Procédure de régularisation d'un animal déjà identifié

Vous possédez un animal déjà « pucé » mais non enregistré sur le fichier Vetonac (l'identification de votre animal n'est donc pas traçable, et ne vous sera d'aucun secours en cas de perte ou de vol).

Vous souhaitez remédier à ce problème afin de garantir à votre animal que vous en êtes bien le détenteur, et donc que vous serez à même de justifier de son appartenance en toute circonstance.

Vétonac vous propose de Régulariser l'identification de votre animal dans son fichier.

### Comment ça marche ?

- 1- Prenez contact avec le vétérinaire de votre choix, si vous n'en connaissez pas, vous pouvez consulter l'annuaire des vétérinaires près de chez vous : [www.pagevet.fr](http://www.pagevet.fr).  
Tous les vétérinaires praticiens de France sont habilités à enregistrer votre animal sur Vetonac, et ce, sans aucune démarche spécifique préalable de leur part.



- 2- Le vétérinaire vérifiera la puce, sa zone d'implantation et attestera de la bonne identification de votre animal directement dans son espace « Vétérinaire » sur le site [www.vetonac.fr](http://www.vetonac.fr) dans l'onglet « Régularisation »



- 3- A l'issue de la saisie par le vétérinaire, il vous délivrera un document de pré-enregistrement qui comporte tous les éléments sur votre animal, vous et le vétérinaire ayant procédé à l'enregistrement (PDF à imprimer par le vétérinaire).



- 4- L'enregistrement sera définitif à réception par nos services de la copie de ce document et du chèque à l'ordre de la SAPV de 9,60 Euro

Veillez conserver le numéro d'insert et son mot de passe présents sur ce document, ils vous serviront pour vous connecter sur le site Vetonac, après validation de l'enregistrement par nos services.

V 3 2

Veillez retourner à la SAPV ce document accompagné d'un chèque de 9,60 € pour l'enregistrement et l'envoi par mail du certificat d'identification.

Signature du vétérinaire

- 5- Vous pourrez ensuite vous connecter avec vos identifiants sur la page de votre animal et déclarer les évènements au cours de sa vie

